

Eoliennes : un duo germano-belge remporte le premier parc flottant français

ÉNERGIE

Nicolas Rauline

Les débuts de l'éolien flottant font décidément des vagues. C'est avec quelques semaines de retard que le vainqueur du premier appel d'offres français, l'un des premiers au monde à l'échelle commerciale, a été annoncé. Et, après de nombreux rebondissements, c'est Pennavel, le consortium constitué par l'allemand BayWa r.e. et le belge Elicio, qui s'est finalement vu attribuer l'exploitation du parc Bretagne Sud, situé près de Belle-Ile-en-Mer. Le lauréat du projet Bretagne Sud devait être annoncé il y a plusieurs semaines déjà. Mais l'annonce avait été reportée quand le premier candidat retenu n'avait finalement pas déposé les garanties bancaires nécessaires. Ce lauréat, dont le nom est resté secret, ne serait pas allé au bout du processus du fait de la détérioration des conditions de marché.

Le parc, d'une puissance de 250 MW, doit permettre de produire l'électricité nécessaire aux besoins d'environ 450.000 habitants. Son raccordement au réseau sera mis en œuvre par RTE.

La rentabilité en question

Le gouvernement a aussi dévoilé le tarif d'achat, qui reste au centre de toutes les discussions. A 86,45 euros le mégawatt-heure, beaucoup se posent la question de la rentabilité du projet et de la filière. « *La filière éolienne en mer n'a plus à prouver sa compétitivité* », a répondu le ministre de l'Economie Bruno Le Maire dans un communiqué. Le prix plafond avait été fixé à 140 euros le MWh pour cet appel d'offres, dit AO5. Un prix fixé avant la crise qui a touché la filière. Avec l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et la flambée du prix des matières premières, il serait presque impossible aujourd'hui de tenir les coûts.

Or, pour remporter la décision, alors que le critère prix était prépondérant dans le cahier des charges, la plupart des offres se sont situées bien en dessous de ce seuil. Une procédure de vérification des offres « *anormalement basses* » a même dû être actionnée par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) pour s'assurer de la robustesse des offres de certains candidats...

BayWa r.e., développeur d'énergies renouvelables présent dans 34 pays et qui réalise près de 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et Elicio, spécialiste de l'éolien qui a des projets en France, en Belgique, en Espagne, en Ecosse et en Serbie, ont pris des engagements en matière d'environnement et d'impact sur l'économie locale. Ils devront confier à des PME une part minimum de 10 % des études, de la fabrication de composants et des travaux, ainsi que 10 % de l'entretien, de la maintenance et de l'exploitation du parc éolien. « *Un niveau jamais égalé auparavant* », selon Bercy. Le consortium devra aussi allouer un montant minimum de 20 millions d'euros en faveur de l'environnement et du Fonds Biodiversité.

L'attribution du projet Sud Bretagne porte à près de 4,8 GW la puissance cumulée des projets en service, en construction ou en cours de développement. Mais il en faudra beaucoup plus pour atteindre les objectifs de 18 GW d'éolien offshore en service en 2035 et 45 GW en 2045. ■

L'attribution du projet Sud Bretagne porte à près de 4,8 GW la puissance cumulée des projets en service, en construction ou en cours de développement. Mais il en faudra beaucoup plus pour atteindre les objectifs de 18 GW d'éolien offshore en service en 2035 et 45 GW en 2045. ■